

« L'OVNI de Trans » à nouveau sur la sellette

Trois ans après, le Groupement d'étude des phénomènes aérospatiaux conclut à la présence « d'un phénomène d'une grande ampleur, d'origine inconnue, ayant entraîné des déformations mécaniques notamment, un échauffement et, peut-être, certains apports de matériaux ».

► Page 8

Nice Natini

4 Janvier 1984

E.T. à Trans-en-Provence ?

Un rapport du groupement d'études des phénomènes aérospatiaux (G.E.P.A.N.) relance l'hypothèse de la présence d'un OVNI observée en 1981

E.T. à Trans-en-Provence ? On peut aujourd'hui encore se poser la question.

Et ce, à la suite d'un rapport publié par un organisme très officiel, le groupement d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés (G.E.P.A.N.), au terme d'une enquête menée après l'observation, le 8 janvier 1981 à Trans, de ce qu'il est convenu d'appeler un « objet volant non identifié ».

Elle fut rapportée, à l'époque, par un témoin, M. Renato Nicolai, un maçon dont la bonne foi n'a jamais été suspectée, dans ce délicat sujet qui souvent engendre l'incrédulité.

Ce jour-là, M. Nicolai, occupé dans son jardin, vit vers 17 h 30, un engin — qu'il crut être d'origine militaire — se poser à quelques mètres de lui : de forme discoïde, de couleur grisâtre,

mesurant environ trois mètres de diamètre.

« L'objet », selon le témoin stationna durant une minute environ à cinquante mètres du sol, puis, s'éleva à la verticale avant de disparaître à l'Est.

Ce nouvel épisode de l'histoire des OVNI allait grossir le dossier déjà volumineux de l'ufologie et aurait pu tomber comme de nombreux autres dans les oubliettes.

« Un phénomène d'une grande ampleur »

Il ressurgit ainsi, trois ans après, à la suite d'un rapport du G.E.P.A.N., qui travaille en étroite collaboration avec les services de l'aérospatiale de Toulouse.

Il conclut dans le cas de

Trans, à la présence « d'un phénomène d'une grande ampleur d'origine inconnue ». Conclusion certes sibylline, mais assez nouvelle toutefois pour constituer un événement en la matière.

Ce rapport, qui traduit une certaine perplexité des scientifiques, se fonde notamment sur des séries d'analyses confiées à six laboratoires différents, dont ceux de l'I.N.R.A. (Institut de la recherche agronomique).

À la suite de prélèvements minéraux et de constatations faits sur place par la gendarmerie, puis transmis aux chercheurs, le Centre national d'études spatiales, section G.E.P.A.N. dans un rapport rendu public, conclut le 1^{er} juin 1983 à « l'occurrence d'un événement de grande ampleur, ayant entraîné des déforma-

tions mécaniques, un échauffement, et, peut-être, certains apports de matériaux en trace. Sur le plan biochimique, l'analyse sur un échantillon de facteurs de photosynthèse, lipides, sucres, aminoacides met en évidence de multiples différences entre les échantillons témoins, selon qu'il se situait plus ou moins éloignés du centre ».

Ce qui ne signifie pas catégoriquement qu'il y a eu irradiation du site. Mais les transformations des végétaux et les générations subies sont sensiblement voisines de celles engendrées par une exposition de ce type.

D'autre part, les stries relevées sur le site où les grains étaient enfoncés, d'autres arrachées font penser, ont noté les enquêteurs, à des effets de

ponçage. Lors de ce frottement, l'effet thermique ainsi produit aurait atteint environ 600° C.

Le rapport du G.E.P.A.N. n'autorise pas à aller au delà de ces observations et donc de tirer des conclusions formelles.

De là à penser qu'il apporte la preuve de l'existence des OVNI, il y a un pas que les ufologues n'hésitent pas — eux — à franchir. Pour le reste du monde scientifique et de l'opinion, le cas de Trans enrichira l'histoire de la fiction. Ce jour-là, peut-être, E.T. regagnait-il sa maison...

Gérard AMEN.

N.B. — Un reportage sur cette affaire sera diffusé aujourd'hui, à 16 h 45, sur TF 1 dans l'émission « Temps X ».